

UNE FORMATION POUR QUI ?

Cette Formation s'adresse aux élu/es des membres du comité social et économique (CSE) des entreprises dans le cadre de l'exercice de leurs missions

PRÉ-REQUIS :

Être élu au Comité Social et Economique de votre entreprise



LIEUX

DE FORMATION

AVEYRON

Decazeville (Siège) Rodez

Villefranche de Rouergue

LOT

Saint-Céré Souillac

Cahors Figeac

ILE DE FRANCE

POSSIBILITÉS EN :

synchrone/asynchrone

Distanciel en inter entreprise

La formation peut avoir lieu dans les entreprises dans le format intra-entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION C.S.E

L'OBJECTIF EST DE RÉPONDRE AUX BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION SUR :

- L'importance stratégique de la formation CSE pour les entreprises
- Le rôle économique et social des membres du CSE
- La gestion des droits et des réclamations des salariés
- La santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

MAIS AUSSI :

- Les prérogatives de l'information du CSE
- Les différentes formes juridiques des entreprises
- Les restructurations (fusion, scission, prise de participation)
- Les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière- Les procédures de règlement des entreprises en difficulté
- L'épargne salariale

NOUS CONTACTER



Association Stratégies
Impasse de la Bartasse - B.P. 72
12300 DECAZEVILLE



05.65.43.29.95 / 06.33.79.78.23



strategies@strategies-lrmp.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION CSE

- Exercer les missions du CSE en matière de santé sécurité et de conditions de travail
- Exercer son mandat en appliquant les principes et les règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT et du respect du cadre réglementaire
- Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels.
- Mettre en application des méthodes d'analyse des accidents du travail et des incidents.

METHODES MOBILISÉES

- Une méthode participative
- Des apports théoriques et pratiques
- Une méthode adaptée aux différents groupes des membres du CSE
- Personnalisable selon la branche professionnelle de référence de l'entreprise : secteur d'activités et taille de l'entreprise.

DUREE :



- **5 jours de formation initiale** (Quelqu'un qui a un mandat et qui est renouvelé est en recyclage mais non pris en charge par l'employeur).
- Les stages peuvent être réalisés en inter ou en intra
- Mode pédagogique proposé : **3 jours et 2 jours** (sans excéder 21 jours)



TARIFS :

- Pour la formation en inter entreprise : 1 100 euros HT par personne pour 5 jours
- Pour la formation en intra nous consulter